



Pour développer et défendre notre entreprise publique SNCF et notre statut.

# Le 29 février 2012, AGISSONS MASSIVEMENT PAR LA GRÈVE

Le 29 février 2012, ensemble, en convergence avec les syndicats et les salariés européens agissons pour dire non à l'austérité.

En France, le Président de la République a annoncé deux mesures qui, à nouveau, vont frapper durement les salariés, actifs, retraités et privés d'emploi. Après la réforme des retraites de 2010 et les deux plans d'austérité de 2011, ce troisième plan d'austérité aggrave la situation. Augmentation de la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés. Notre système de protection sociale serait ainsi une nouvelle fois fragilisé.

Il entend instaurer des accords « compétitivité emploi » légalisant ainsi le chantage des employeurs « emploi contre salaires et temps de travail ». Ces accords ouvrent la voie à la remise en cause d'un pilier essentiel du droit social français et du contrat de travail. Plus globalement, âge de départ à la retraite, durée légale du travail, conventions collectives, procédures de licenciement, salaire minimum, droit de grève, service public et protection sociale... tout devrait passer à la moulinette de la « compétitivité ».

Une vaste campagne de culpabilisation se développe. Partout, les salariés s'entendent dire qu'ils coûtent trop cher. Nous, cheminots de la SNCF, sommes directement touchés par ces attaques, notamment en ce qui concerne l'avenir de notre entreprise publique SNCF et notre statut. La volonté du gouvernement et de la direction de la SNCF de casser le service public ferroviaire en favorisant l'ouverture complète à la concurrence du mode ferroviaire, impacte tous les jours nos conditions de vie et de travail, nos emplois, nos salaires et nos conditions sociales.

Toutes les organisations professionnelles et départementales de la CGT appellent donc les salariés, à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail le 29 février 2012 et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui seront organisées sur tout le territoire dans le cadre de la journée d'action européenne organisée par la confédération européenne des syndicats.



# L'EMPLOI

En se servant de l'emploi des cheminots comme variable d'ajustement pour équilibrer ses comptes, la direction de la SNCF agit comme n'importe quelle entreprise du CAC 40. En effet depuis 2002, ce ne sont pas moins de 30.000 emplois qui ont été supprimés dans l'EPIC SNCF dont la plus grande partie au Fret. Au-delà de chercher sans cesse à supprimer des emplois ce qui structurellement affaiblit l'efficacité de l'entreprise, la Direction s'est lancée dans une démarche qui vise à accentuer les multiples statuts. C'est ainsi que dans les quatre dernières années se sont accrues les embauches atypiques, de gré à gré, sous contrat de droit privé, PS25, mais aussi CDD et intérimaires notamment dans les ateliers du matériel, l'alternance sans aucune

perspective d'embauche. La création des EME\* et des EDC\* dans lesquels des cheminots continuent de ronger leur frein, s'inscrit dans cette préparation des esprits à la privatisation, puisque si les agents ne peuvent pas être licenciés, ils n'ont aucune garantie d'avoir du travail. C'est une méthode très perverse et culpabilisatrice qui a des effets destructeurs. La gestion des emplois pour la Direction est présentée très clairement sur le périmètre du Groupe pour faire perdre tous repères aux cheminots et accentuer cette notion imposée de gouvernance par branches.

Pour la CGT, le niveau de l'emploi en quantité et en qualité est en lien étroit avec les capacités de production de l'entreprise. L'emploi au statut est un élément déterminant de développement de la SNCF. La CGT est à l'offensive du local au national sur ce sujet. De nombreuses actions se tiennent sur le territoire pour contraindre la direction à recruter. C'est par l'action de la CGT (DCI\*, grèves, bureaux d'embauches) que sur l'année 2011, nous avons gagné 1064 emplois supplémentaires à la SNCF. Le président Pepy annonce 10.000 recrutements à l'échelle du groupe, mais surtout, 4500 pour l'EPIC en 2012, pour plus de 6000 prévisions de départ. Par l'action, poussons la direction à réviser son budget à la hausse !!

12 000 suppressions d'emplois à la SNCF depuis 2007  
**TROP C'EST TROP !**

# LES CONDITIONS SOCIALES

La Direction avec certaines organisations syndicales essaient de convaincre les cheminots qu'il faut rapidement ouvrir des négociations sur un cadre social harmonisé. Il le présente d'ailleurs comme une seule révision de la réglementation du travail.

## C'est quoi un cadre social ?

Ce n'est pas que la réglementation, c'est aussi la prévoyance, la retraite, la grille des salaires, le déroulement de carrière et la grille de qualification, la garantie de l'emploi, les sanctions, les droits syndi-

caux, le droit de grève. Ce sont donc tous les chapitres du statut qui seraient révisés et la Direction de la SNCF veut y intégrer le transfert de personnels.

Il faut savoir que pour les entreprises privées, un cheminot c'est un conducteur, un contrôleur, un agent de manœuvre à la limite un aiguilleur. Pour eux, l'ensemble des autres métiers vente, SUGE, administratifs, informaticiens, matériel, équipement, les ABE, les ASTI, les médicaux, les sociaux, les agents de la CPR, etc. dépendraient d'autres conventions collectives et sortiraient automatiquement du périmètre de discussion.

Pour la CGT, c'est au caractère intégré des entreprises publiques que l'on doit l'existence de statuts forts pour les salariés. Service public et conditions sociales élevées sont deux notions essentielles et indissociables pour répondre aux besoins des usagers et de la nation. Toutes attaques contre le statut et les droits des salariés fragilisent le service public, l'entreprise publique, l'emploi et les droits sociaux de toute la population. La bataille pour le service public est interdépendante de celle pour l'amélioration des conditions sociales des cheminots.

Casse de notre statut et de notre réglementation du travail  
**TROP C'EST TROP !**

# LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Depuis 2007, la politique de la Direction de la SNCF n'est faite que pour faire accepter l'idée aux cheminots que la SNCF doit être une entreprise comme n'importe quelle entreprise privée.

G. Pépy est allé beaucoup plus loin en s'inspirant des pires procédés des grandes entreprises privées. Il a mis en place un management qui dénigre les compétences techniques (qui lient les cheminots de tous grades), pour privilégier une hiérarchie chargée de porter idéologiquement les orientations politiques de la Direction.

Ce management basé sur l'individualisation s'est mis en place par des processus différents : les rémunérations et les notations au mérite sur des critères très subjectifs, une transformation des EIA basés sur des objectifs non discutables et très

idéologiques, un éloignement géographique de la hiérarchie, la méthode de la surcharge de travail de l'encadrement pour pousser à l'autoritarisme, le télétravail, la mobilité contrainte. L'individualisme et cette compétition qui s'installent à tous les niveaux, entraînent volontairement la détérioration de l'esprit de corps entre les cheminots.

Pour la CGT, de bonnes conditions de travail favorisent l'efficacité du travail et la santé. Elles s'obtiennent avec de réels moyens en proximité (humain, matériel, financier), ne permettant aucune perte de repères dans nos métiers à statut. Le rôle de l'organisation du travail, autour de véritables collectifs de travail avec du personnel en nombre suffisant doit être la règle pour que chacun puisse exercer son métier sans pression dans un cadre collectif.

Plus de 11 000 km de lignes menacées

**TROP C'EST TROP !**

# LA STRUCTURATION DE L'ENTREPRISE

A peine arrivé après sa nomination par N. Sarkozy, le Président de la SNCF actuel s'est engagé dans une stratégie de privatisation galopante. La mise en place d'une structuration de l'entreprise en branches quasi autonomes où les activités de l'EPIC sont traitées au même rang que les filiales. Après le Fret, c'est l'Infra qui a été organisée en territoires de production déconnectés des Régions. La rupture de lien entre les activités et surtout le cloisonnement imposé pour les moyens humains et matériels s'inscrivent dans cette démarche. Ce processus pénalise la qualité de la production et la capacité à réagir en cas de besoin. L'image de la SNCF se dégrade et favorise la promotion d'un système concurrentiel et l'arrivée d'entreprises privées. Par ailleurs, la SNCF se prive de moyens qui la rendraient plus efficace par rapport à des opérateurs privés. Elle crée elle-même des handicaps sur son système de production pour se mettre à égalité avec n'importe quel opérateur qui se positionnerait sur le secteur. Enfin, la Direction entend ainsi modifier l'esprit des cheminots faisant en sorte qu'ils se sentent appartenir à une activité, à une branche mais pas à la SNCF.

Il ne faut pas omettre la place et le rôle donnés aux services transverses qui sont devenus sous l'ère Pépy des « services partagés » pour préparer les cheminots que ce pourrait être un jour des services externalisés, sous traités ou adossés à des organismes. Cela touche aux services médicaux et sociaux, aux agents administratifs, aux CMGA, aux agences familles, à la sureté, aux informaticiens et à la téléphonie, à la prévoyance et la retraite, aux services de gestion ou juridiques, aux agents de la CPR, etc.

Nous pouvons mesurer qu'aujourd'hui, ce sont les ateliers du Matériel et les agents de la voie et de la signalisation qui sont aussi dans le viseur de l'externalisation et de la sous-traitance. La spécialisation des ateliers du Matériel, la fermeture des brigades de proximité de l'Équipement participent à cette stratégie.

Et il en va de même concernant les créations de Gares et Connexions, de la DCF\* et des EIC\* qui ont accompagné l'éclosion des établissements Exploitation en entités recentrées sur la vente et l'escale dédiées à des activités voyageurs dans lesquelles ils entendent intégrer les roulants pour créer les ESV\*.

Pour la CGT, le service public n'est pas simplement un prestataire de biens et de services mais aussi producteur de lien social et de citoyenneté. La nationalisation des compagnies privées qui a donné lieu à la naissance de la SNCF en 1937, avait pour but de faire prévaloir l'intérêt collectif des citoyens sur les intérêts privés. La CGT s'est toujours prononcée pour une organisation intégrée de la SNCF, qui permet la péréquation et les solidarités entre activités et domaines, et mutualise les moyens. Construire le service public SNCF à partir des lieux où il s'exprime, c'est le sens de notre proposition de création d'établissements multi-activités.

C'est ce combat de fond que la CGT a mené en avril 2010 voyant très clairement que l'entreprise publique, le statut et donc le service public SNCF étaient en danger. Les dotations décentralisées de l'État doivent être réévaluées en lien avec l'augmentation des besoins de transport et les Régions devraient disposer d'une ressource fiscale propre et nouvelle telle que le versement transport dont disposent les autres autorités organisatrices de transport.

# TOUS UNIS DANS L'ACTION, LES CHEMINOTS DISENT STOP !!

La feuille de route de Guillaume Pepy dictée par l'Elysée depuis 2007, consiste à affaiblir le ferroviaire en France, en liquidant le service public, en transformant l'EPIC SNCF en un groupe privé. Le président de la SNCF n'a de cesse de mettre en œuvre une stratégie destructrice. **Les cheminots disent STOP !!**

Il restructure et réorganise la SNCF en activités (SNCF-voyages, SNCF-proximités, SNCF-infra, Fret SNCF, gares et connexions, domaines traction et matériel) cloisonnées et étanches qui fragilisent son fonctionnement et isolent les cheminots entre eux. **Les cheminots disent STOP !!**

Il met en place des méthodes managériales issues du privé, développe l'individualisme, le management aux résultats financiers, qui accentue les pressions sur les agents. **Les cheminots disent STOP !!**

Il impose une politique salariale d'austérité dans l'entreprise avec des accords salariaux au rabais (le dernier accord signé en 2011 par UNSA et CFDT (+0,9% d'augmentation) a fait perdre 1,6% de pouvoir d'achat aux cheminots). Il transforme petit à petit le salaire et le déroulement de carrière en système de rémunération non pérenne, soumis à des objectifs individuels ou collectifs. Nous sommes loin des salaires du Comex qui sont passés de 4 millions en 2010 à 4,8 millions en 2011 ! **Les cheminots disent STOP !!**

Il casse le Fret ferroviaire au profit de la route avec le gâchis humain qui l'accompagne. **Les cheminots disent STOP !!**



## La CGT revendique :

- Le retour à une entreprise intégrée dans laquelle l'EPIC et non le groupe joue un rôle central permettant une mutualisation des moyens et une synergie entre les activités ;
- L'arrêt du management agressif dans les établissements ;
- L'ouverture immédiate de négociations salariales qui permettent des augmentations générales des salaires conséquentes (perennes et liquidables), pour faire face à l'explosion du coût de la vie ;
- Le développement de Fret SNCF par la mise en place d'une politique de volume, le retour de la technique du wagon isolé et la maintenance et l'optimisation des installations existantes.

**C'est une préparation méthodique qui s'opère pour aller vers la privatisation et la casse du service public SNCF. La CGT a des propositions claires sur tous ces sujets pour développer notre entreprise publique et préserver notre statut social.**

**Le 29 février, tous les cheminots doivent agir et se mobiliser pour contraindre le gouvernement et la direction de la SNCF à faire d'autres choix !!**